

Louise Dauphinais

Dr: 1  
P: 6

Correspondance

14/11/1983

DBF  
A

Le lundi 14 novembre 1983

Monsieur le Ministre de la Jeunesse  
et des Sports  
Kigali,

A traiter par DGJ  
Date: 17/11/83  
N°: 5524/12.84  
17/11/83

Emirita  
Juvénal C.F.J.  
SOVU -  
573184  
A. N. N.

Monsieur le Ministre,

Nous voudrions tout d'abord vous remercier pour le moniteur agricole, Monsieur Jean Bosco Rubare, que vous avez envoyé au centre des Jeunes de Sovu. Celui-ci semble très compétent et il satisfait pleinement nos besoins.

Le Centre commence à avoir de l'aplomb. Les cours ont débuté lundi; les champs sont labourés et ensemencés; une pépinière et une compostière ont été construites; les établis furent fabriqués par les élèves et de nouveaux lapins ont remplacés les anciens qui étaient malades.

Nous avons plusieurs projets pour l'avenir: plantation d'arbres fruitiers, pisciculture, rucher, achat de chèvres, poules et peut-être aussi la construction d'une nouvelle salle de classe. Avant d'entreprendre tout cela, nous avons fait une demande de financement à quelques organismes d'aide.

Bref, tout se déroule pour le mieux et l'avancement du projet répond pleinement à nos aspirations. Inutile de vous dire que si vous passez à Butare, il nous ferait grand plaisir de vous refaire visiter les projets COJEMU et CJS. Vous pourrez ainsi constater de vous-même la bonne marche des projets.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Vos tout dévoués,  
*Louis Dauphinais*  
Louise Dauphinais  
*Louis Beauchemin*  
Louis Beauchemin

RAPPORT TRIMESTRIEL

Projets COJEMU et Centre des jeunes de Sovu

à Butare

Période Juillet - Août - Septembre 1983

Voici les divers éléments traités dans ce rapport:

1. Portrait de la COJEMU à la mi-septembre.
  2. Notre déménagement et ses répercussions sur la COJEMU.
  3. Atelier thématique, secteur coopérative.
  4. Visite du ministre de la Jeunesse.
  5. Avenir de la COJEMU.
  
  6. Projet CJS: demande de subvention.
  7. Visite du ministre de la Jeunesse.
  8. Signature de la convention.
  9. Début de la session scolaire.
  10. Collaboration et entretiens.
-

1. Déménagement et ses répercussions sur la COJEMU.  
(portrait de la COJEMU)

Nous avons regroupé les points 1 et 2 car nous considérons que l'image de la COJEMU est conséquente de notre départ. Il y a un laisser-aller évident; les superficies en culture ont chuté de moitié (+ dix ares présentement); les vols se multiplient (trois depuis deux mois); le taux de présence est bon mais il y a peu de travail effectué et enfin, de nombreuses entrées d'argent ne sont pas déclarées (situation à clarifier).

Il y a longtemps que nous voyons la COJEMU fonctionner artificiellement et qu'il est impensable de faire une coopérative viable avec les présents membres, nous voici enfin fixé! Durant sept mois passés à la maison de la COJEMU, notre travail quotidien consistait à faire fonctionner la coopérative tel le propriétaire d'une entreprise surveillant ses intérêts. La coopérative produisait de plus en plus mais quelque chose "clochait" car si on quittait la COJEMU une journée, le lendemain on remarquait que rien n'avait été fait.

Réalisant les conséquences désastreuses des départs des deux précédents volontaires sur la COJEMU (la COJEMU devait repartir à zéro), nous ne voulions pas répéter l'expérience. Nous sommes venus à la conclusion que de vivre à la coopérative était un handicap à son autonomie. Ce fut sans doute notre meilleure décision car ce qui se passe présentement serait arrivé après notre départ. A nous maintenant, bourgmestres, encadreurs de la jeunesse, inspecteurs des coopératives, coopérateurs et volontaires de faire le maximum afin que la coopérative revive et de belle façon.

4. Visite du ministre de la Jeunesse.

Au début août, nous avons reçu la visite de M. le Ministre de la Jeunesse. En voyant la grandeur de la superficie cultivée et du potentiel existant, le ministre manifesta de la déception et promit son aide pour la relance du projet dans l'intérêt des jeunes de la région. M. le Ministre s'engage à investir dans une coopérative multifonctionnelle qui toucherait la briquetterie, l'élevage, vaches à lait, arbres fruitiers, cultures vivrières, maraîchère et pisciculture. De plus, par l'entremise des encadreurs de la Jeunesse de la préfecture et des communes de Huye, Ngoma et Gishamvu sera recruté de nombreux jeunes intéressés pour participer à l'élaboration de ce projet (à ce sujet, voir le plan de relance de la COJEMU). Inutile de souligner l'importance de ce recrutement: c'est la pierre angulaire de la réussite du nouveau projet. Le 10 août, date du rassemblement prévu, nous attendons ni plus ni moins 120 jeunes. Dès lors dépendamment du nombre de jeunes, nous aurons une bonne idée de l'intérêt que ce projet suscite et des chances de réussite.

3. Atelier thématique, secteur agricole (coop.).

Lors de l'assemblée générale de Kigufi, nous avons eu un atelier sur l'agriculture et le principal point de discussion fut: les chances de réussite d'une coopérative multi-fonctionnelle. Après en bref tour de table, nous nous sommes rendus compte que personne ne croyait réellement à la réussite de l'entreprise dans sa conception initiale. Il était prévu que chacune des sections devait être occupée par de nombreux membres. Autrement dit, lors du recrutement on insisterait fortement afin que chaque section potentielle de la COJEMU soit utilisée.

Considérant que la motivation des membres est l'objectif le plus recherché, nous réalisons que distribuer les membres selon les besoins de la COJEMU irait à l'encontre de ce but. Aussi avons-nous conclu qu'il serait très important que les membres décident eux-même de la section dans laquelle ils veulent travailler. Si soixante jeunes veulent travailler à la briqueterie et vingt à l'élevage des vaches à lait par exemple; et bien, qu'il en soit ainsi et oublions les cultures, ce sont eux qui décident sans aucune contrainte.

Autre point important, l'argent que M. le Ministre entend investir. Par expérience, on sait que lorsque l'argent entre gratuitement, de nombreuses personnes essaient d'en profiter sans réellement être intéressé par le projet. Mais l'entrée d'argent est primordiale pour démarrer la coopérative; on conclut alors que le plan de relance devrait tenir compte d'un minimum d'investissements et suppléer le reste par des prêts là où c'est possible.

Finalement, comme mentionné dans le plan de relance, il serait avantageux de faire un contrat entre la commune et les jeunes de la coopérative de chacune des sections afin de stimuler leur ardeur au travail. Ce contrat serait surtout essentiel en ce qui concerne les arbres fruitiers puisqu'il s'agit là d'un investissement à moyen et long termes (termes).

#### 5. Avenir de la COJEMU.

Bref le plan de relance est lancé, il ne nous reste plus qu'à attendre l'arrivée des jeunes pour mettre en branle ce qui semble être un troisième départ de la COJEMU. Entre temps, nous devons penser quelques systèmes à proposer aux jeunes pour que chacune des sections travaille de pair avec les autres. Devrions-nous faire un fond commun à partir d'un pourcentage des profits, des ventes... Ce fond pourrait servir à payer les samus, faire des prêts à une section qui en fait la demande etc... Par contre, il sera difficile de faire accepter cela à toutes les sections car certaines sont plus rémunératrices que d'autres et il sera difficile de contrôler si chacun paie convenablement sa cotisation.

6. Projet GJS: demande de subvention.

Nous attendons toujours une réponse concernant notre demande de subvention faites au F.A.M. (Fonds administrés par la Mission) en août dernier. Cette subvention est la principale source de financement du projet; elle est de ce fait attendue avec impatience.

Entre-temps nous avons reçu quelques 165 000 frw du F.A.M. pour l'achat d'outils (atelier de menuiserie). Ces achats ont été effectués et les jeunes ont commencé à travailler. Par contre l'atelier de menuiserie nécessite quelques réparations (égalisation du plancher, finir mur de la remise, pose d'un tableau noir et autres..); et à ce chapitre l'aide du F.A.M. serait nécessaire.

7. Visite du ministre de la Jeunesse.

M. le ministre de la Jeunesse est venu visiter le projet GJS. Ses commentaires portèrent sur le fait que le centre possède de bonnes infrastructures; que les champs étaient peu cultivés et que l'on pourrait éventuellement faire profiter aux jeunes des revenus engendrés par les activités du centre.

Par rapport à l'état actuel des champs, nous lui avons expliqué que les jeunes sont en congé durant quelques mois (en saison sèche) et qu'il s'agissait en quelque sorte d'une période de jachère. Quant à l'éventualité de faire profiter aux jeunes des revenus cela a déjà été prévu. Les jeunes doivent s'occuper chacun d'une lapine et ils obtiennent une partie de la progéniture. De plus, ils reçoivent directement l'usufruit des récoltes de leur parcelle individuelle. Les parcelles communes (la vente des produits de ces parcelles) pourront servir, elles, à l'achat de cahiers et crayons. Il y a aussi d'autres revenus envisageables tels la vente des bananes et petits animaux (lapins, chèvres).

8. Signature de la convention.

La convention a été signée par M. Augustin Ndindiliyimana, ministre de la Jeunesse et des Sports du Rwanda après certaines modifications qui ont traités au recrutement et l'admission des jeunes et à l'engagement du moniteur agricole.

La date de la mise en vigueur a été fixé au 1er octobre 1983. A partir de ce moment, il n'y aura sans doute plus d'obstacle à l'affectation d'un moniteur agricole au centre par le MINIJEUENESSE du moins, nous l'espérons.

9. Début de la session scolaire.

Le début des cours a eu lieu le 15 septembre malgré les nombreuses difficultés rencontrées. Ces difficultés proviennent du fait que la subvention du F.A.M. ne nous est pas encore parvenue et que l'achat des cahiers, livres, crayons, bois, articles de sport est retardé. Deuxième contrainte: le moniteur agricole qui ne s'est pas encore montré le nez.

./...

5

Nous avons tout de même fait le partage des parcelles du centre (chaque élève a un are et le reste est mis en commun) et commencé à aménager les locaux. Les jeunes pourront ainsi débiter la confection des établis puisque les matériaux sont disponibles.

Des membres de l'Entraide Universitaire Mondiale (E.U.M.) sont venus durant la semaine du 25 au 30 septembre pour faire de l'animation en attendant l'arrivée du moniteur agricole. Ces jeunes gens très dynamiques nous ont considérablement aidé dans le labourage des parcelles, l'aménagement des terres et l'entretien des canaux de drainage. Nous les en remercions vivement et souhaitons les revoir l'an prochain car ils sont d'une aide précieuse et leur coopération est motivante pour tous.

Dernier point, il a fallu vendre tous les lapins à cause d'une maladie contagieuse qui s'est propagée dans le clapier. Depuis juillet nous avons perdus une vingtaine de papereaux à cause de cette maladie (coccidiose). Il va s'en dire que le clapier sera désinfecté avant l'achat de nouveaux lapins et que l'accouplement avec des lapins extérieurs au centre sera interdite.

#### 10. Collaboration et entretiens.

En plus des universitaires de l'E.U.M. nous sommes allés visiter le directeur du centre de la Jeunesse de Mbasi, M. Twagirarungu, Gaspard. Celui-ci se dit prêt à nous aider pour le démarrage du centre. Son aide se concrétisera par sa présence à la première réunion de parents, pour l'élaboration des statuts et règlements et sa disposition pour informations de tous genres.

M. le chef de cellule de Gako M. Emmanuel se dit prêt qu'en à lui à venir donner des cours de soccer (football) théoriques et pratiques aux élèves intéressés.

Nous nous sentons de toutes parts appuyé et c'est dans ce climat de collaboration que nous poursuivons nos activités au centre.

Louise Dauphinais  
Louis Beauchemin  
volontaires à Butare.